

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 10

Artikel: Valaisan sang pour sang!
Autor: Preux, Françoise de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valaisan sang pour sang!

«La personne qui est en bonne santé devrait donner son sang au moins une fois dans sa vie!» C'est l'avis d'Yvon Sirisin, qui en est à son soixante-deuxième don.

«**P**our moi, c'est un geste naturel, car je suis privilégié. Les enfants me disent: «Papy, t'es solide, t'es un costaud!» C'est vrai, j'ai toujours fait des travaux pénibles sans jamais être ni à l'assurance ni à l'hôpital.»

Monteur de lignes pour les Forces Motrices Valaisannes, Yvon Sirisin a pris la décision de devenir donneur dans des circonstances douloureuses. «Un de mes amis est décédé d'une leucémie foudroyante, laissant une veuve et des enfants. J'avais alors 32 ans, j'étais jeune époux et j'ai décidé de donner mon sang trois fois par an. Je continuerai aussi longtemps que possible!»

Il montre la lettre de remerciements que le Service régional valaisan de transfusion sanguine lui a adressée à l'occasion du soixantième don.

PAS D'ÂGE LIMITE

Une personne en bonne santé peut donner son sang dès 18 ans et continuer après soixante ans s'il n'a pas de problèmes cardiaque, pulmonaire ou respiratoire. On dénombre peu de jeunes donneurs de 18 à 25 ans et davantage de personnes plus âgées. La société actuelle a moins le sens de la solidarité et du don. On sent cette évolution particulièrement dans les centres urbains, qui ont davantage de difficultés à trouver des donneurs que dans les régions campagnardes ou montagnardes.

«C'est sa manière d'apporter sa contribution bénévole à la société», dit sa femme.

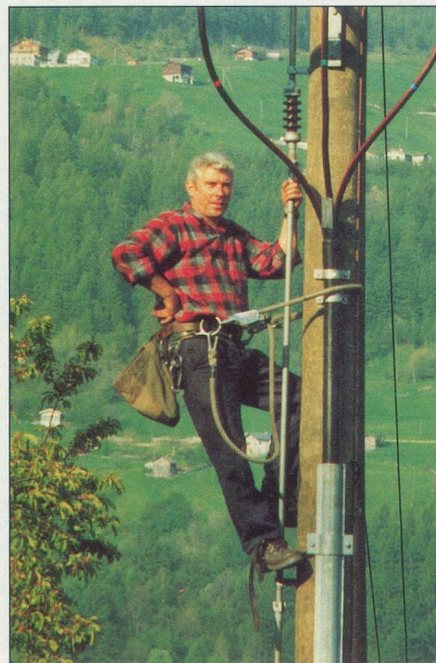
Des personnes généreuses comme lui, le Service régional valaisan de transfusion sanguine en cherche. «Les besoins ont augmenté ces dernières années», explique la D^{resse} Michèle Stalder, médecin directeur. Elle cite les opérations de chirurgie cardiaque qui s'effectuent aujourd'hui à Sion et les chimiothérapies. «Nous cherchons à recruter de nouveaux donneurs pour assurer un équilibre des âges.»

Un questionnaire médical doit être rempli par le donneur. «Cela peut rebuter des gens, remarque la D^{resse} Stalder. Nous avons donc un entretien avec chaque personne, au cours duquel nous lui expliquons, entre autres, la problématique des infections et l'engagement qu'ils prennent à l'égard d'autrui dans l'honnêteté de leurs réponses.» Chaque prélèvement est naturellement soumis à des tests de dépistage (hépatite B et C, syphilis, sida).

Exigences de qualité

En Valais, les hôpitaux de Monthey, Martigny, Sierre, Viège et Brigue ont leur centre de prélèvement, alors que le Service régional est localisé à Sion. Sur le plan romand, il existe treize services régionaux de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse. «Nous avons aussi des équipes mobiles qui se rendent dans les villages, selon un programme préétabli. Dans la région de Martigny-Entremont, nous travaillons avec les sections locales des Samaritains, qui sont un des pôles de recrutement», explique la D^{resse} Stalder. Les centres de transfusion cherchent aussi des donneurs de moelle pour les malades qui ne peuvent pas recourir à des membres de la famille.

Le sang donné est séparé en ses divers constituants. Les globules rouges seront transfusés en cas



Yvon Sirisin, plus de soixante dons

d'anémie et de perte par hémorragie, les concentrés plaquettaire donnés aux personnes qui en manquent et encourent le risque de saignements. Le plasma frais congelé est utilisé pour apporter tous les facteurs de coagulation. Les globules rouges se conservent durant 42 jours, les concentrés plaquettaires pendant 5 jours seulement, alors que le plasma frais congelé se garde durant deux ans.

«L'élaboration des produits qui doivent satisfaire aux exigences de qualité prescrites par la loi sur les produits sanguins et les transfusions a un coût, indique la D^{resse} Stalder. Et ces produits devront être facturés, même si le don a été gratuit.»

Françoise de Preux

Information aux futurs donneurs: Centre régional de transfusion de la Croix-Rouge, Hôpital de Champsec, 1950 Sion, tél. 027/603 40 00.

Internet: www.transfusion-suisse.ch